

Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC): Alberta, Colombie-Britannique, Québec et Saskatchewan

DECLARATION ET CONSENTEMENT A L'UTILISATION DES RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

En soumettant ce formulaire pour le aide financière non-remboursable du projet, je/nous:

- comprend et accepte que les informations, y compris les informations personnelles, à la fois telles qu'elles sont fournies dans ce formulaire et recueillies ultérieurement, sont collectées, utilisées et divulguées comme il se doit pour le traitement de votre demande de Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC), y compris la détermination de l'admissibilité et (si admissible) la réception de l'aide du programme, et toute autre question requise pour soutenir l'administration ou la gestion du Fonds d'action à la ferme pour le climat;
- comprend et acceptes que ces informations soient partagées avec l'Agence du revenu du Canada en ce qui concerne tout avantage imposable potentiel, et avec Agriculture et Agroalimentaire Canada en ce qui concerne la gestion du programme, les réclamations, les audits et l'évaluation de ce programme.
- comprend et accepte que tous ces renseignements, y compris les renseignements personnels, transférés à l'Agence du revenu du Canada et à Agriculture et Agroalimentaire Canada ne sont plus sous le contrôle de l'ACPF et seront soumis aux pratiques de traitement de l'information de ces organismes gouvernementaux et aux lois qui s'y appliquent;
- comprend que les candidats retenus devront conclure un accord écrit avec l'Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF) qui prévoit des contributions en espèces et/ou en nature à la juste valeur marchande conformément aux ratios de partage des coûts identifiés dans les lignes directrices du programme ainsi que des exigences supplémentaires qui sont conformes et reflètent les termes, conditions et objectifs du Fonds d'action climatique à la ferme
- comprend que, s'il est approuvé, ce projet ne pourra pas bénéficier d'un financement de la part d'autres fournisseurs du Fonds d'action à la ferme pour le climat;
- accepte de ne pas utiliser les réductions, évitements ou suppressions d'émissions de GES découlant de ce projet pour demander des programmes de crédits compensatoires fédéraux, provinciaux ou réglementaires existants ou futurs si les réductions d'émissions de GES sont générées entre le 1er mars 2022 et le 31 mars 2025 ; les réductions d'émissions de GES sur le marché volontaire pour ce projet peuvent toujours être demandées par le demandeur sous réserve des conditions d'admissibilité établies par les programmes de compensation volontaires;
- accepte de participer à une évaluation et/ou un audit du programme;
- accepte d'être responsable de l'obtention de tous les permis, consentements, autorisations et/ou approbations requis qui pourraient être nécessaires avant l'achèvement du projet;
- comprend que les projets financés peuvent être communiqués par le biais des canaux de médias publics et sociaux de l'Association canadienne pour les plantes fourragères (ACPF);
- comprend que le fait de ne pas se conformer à toutes les exigences de la demande peut retarder le traitement de la demande, ou rendre la demande inadmissible pour recevoir une aide dans le cadre du programme;
- comprend que le numéro d'assurance sociale, le numéro d'entreprise et/ou le numéro d'enregistrement de l'organisme de bienfaisance sont recueillis sous l'autorité de la Loi de l'impôt sur le revenu aux fins de la déclaration des revenus;
- reconnais que le fait que je remplisse ce formulaire de demande et que je reçoive des conseils de la part de l'Association canadienne des fourrages et des pâturages ou d'autres agents d'exécution du programme n'oblige pas l'Association canadienne pour les plantes fourragères ou d'autres agents d'exécution à fournir un financement.

Fonds d'action à la ferme pour le climat: Alberta, Colombie-Britannique, Québec et Saskatchewan

Funding for this project [in part] has been provided by Agriculture and Agri-Food Canada through the Agricultural Climate Solutions – On-Farm Climate Action Fund.

Ce projet est financé en partie par le ministère de l'Agriculture et Agroalimentaire Canada sous le programme Solutions agricoles pour le climat (SAC) – Fonds d'action à la ferme pour le climat (FAFC).

Je _____ certifie que les informations contenues dans la présente demande sont, à ma connaissance, complètes, véridiques et exactes.

Nom du demandeur/signataire (en caractères d'imprimerie):

Signature of Application/Signing Officer:

Date:

SOUMISSION DES DEMANDES

Les demandes dûment remplies peuvent être soumises au siège social de l'ACPF par le biais de notre portail en ligne à l'adresse www.biximpact.com ou par courrier postal et/ou électronique.

** Les candidatures seront examinées dans l'ordre de leur saisie sur le portail www.biximpact.com et constitueront la méthode préférée d'acceptation des candidatures.

Demandes par courriel:

Une fois la demande remplie, veuillez envoyer par courriel une copie signée en PDF à:
OFCAFapplication@canadianfga.ca.

Demandes par courrier ordinaire:

Veuillez envoyer le(s) formulaire(s) de candidature dûment rempli(s) et signé(s) à l'adresse suivante:
Canadian Forage & Grassland Association
On Farm Climate Action Fund – Advanced Grazing Management BMP 466 Queen Street
Fredericton, NB E3B 1B6

À L'USAGE EXCLUSIF DU BUREAU:

Date de Réception de la Demande: _____ Date d'Achèvement de la Demande: _____

Approuvé Oui Non

Initials: _____